

Pièces justificatives à fournir pour le calcul des droits

Transmission des pièces nécessaires à l'étude de votre dossier

Pour les non-boursiers :

- Photocopie de toutes les pages de l'avis fiscal ou des avis fiscaux 2025 de vos parents (portant sur les revenus de 2024), ET de votre propre avis fiscal en cas de déclaration séparée,
- Avis fiscaux étrangers ou documents assimilés, accompagnés de leur traduction, pour les personnes qui résident et/ou travaillent à l'étranger.
- Situations particulières, voir la liste des justificatifs dans les dispositions particulières :

https://www.sciencespo-lille.eu/sites/default/files/integrer/dispositions_particulieres_2026.pdf

Pour les boursiers :

- L'avis conditionnel de bourse du CROUS pour l'année universitaire 2026/2027.

Contact : droits.inscription@sciencespo-lille.eu